



Autour de **Perros**

PLAISANCIERS. Le permis par Internet

Forte de ses 276 adhérents, l'Association des Plaisanciers des ports de Perros-Guirec (APPPG), a tenu son assemblée générale jeudi soir, sous la présidence de Yannick Delvaux en présence de Yannick Cuvillier, adjoint aux ports.

L'APPPG remettra un chèque de 870 € à la SNSM de Ploumanac'h. « Cette participation est un devoir annuel pour les adhérents qui tiennent à soutenir et remercier, de cette manière, la SNSM dans ses efforts d'assistance en mer » annonce Yannick Delvaux

Le président a rappelé ce qui caractérise l'association : « 44 ans d'accueil et de partage d'activités maritimes, plus de 2 500 permis et autres certifications dispensés, le bénévolat et l'engagement



De gauche à droite sur la photo : François Le Tinevez, trésorier, Yannick Delvaux, président, Hervé Roussel, secrétaire et Camille Mangel, vice-président.

sans faille de tous les participants, la convivialité et une représentativité des adhérents recherchée auprès des

instances officielles ».

Il a ensuite rappelé les événements marquants de 2018 : progression du nombre d'adhérents

et de femmes, refonte complète du bateau école Macareux pour 20 ans supplémentaires de service, Puces de mer, soutien à la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer (FNPP) pour le rétablissement de la pêche au bar, partenariat avec la Société des régates de Perros.

Après avoir indiqué la reconduction de toutes les activités, Yannick Dervaux a confirmé le nouveau projet de formation par internet (e.learning) permettant au plus grand nombre de se former au permis côtier : un simulateur de navigation sera également un plus à la formation.

Concernant la réserve des Sept-Îles, le président a annoncé la vigilance de l'association, notamment concernant la poursuite de l'accès au périmètre.